

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira à la **Maison des Services et des Associations** le **jeudi 17 septembre 2026** à **20h**.

ORDRE DU JOUR

Session Ordinaire

- Désigner le secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal du 29 juin 2026,
- Présentation et vote du Compte Financier Unique (CFU) du SERVICE DES EAUX DE PLOUYE pour l'année 2025,
- Fixation du montant du loyer pour la Maison des Assistants Maternels (MAM),
- Fixation du montant du loyer de l'appartement au-dessus de la Mairie,
- Approbation et adoption du règlement périscolaire,
- Approbation et adoption du règlement intérieur du restaurant scolaire,
- Approbation et adoption du règlement intérieur de la garderie.

Délégations (consenties par le conseil municipal au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Questions diverses

- Heures civiques ou système d'entraide,
- Natura 2000.

Fait à PLOUYE, le 11 septembre 2026,

Le Maire,
Grégory LE GUILLOU

Pour affichage